

Le Secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, l'Honorable Mitchell Sharp, annonce qu'à compter du 1<sup>er</sup> avril 1971 le ministère des Affaires extérieures aura la charge des services de soutien à assurer pour la plupart des ministères et organismes de l'Etat à tous les postes diplomatiques et consulaires, ainsi que dans la plupart des bureaux du Gouvernement fédéral à l'étranger. Cette décision était envisagée dans l'étude "Politique étrangère au service des Canadiens" comme le moyen le plus efficace d'assurer des services de soutien pour les opérations à l'étranger.

Les services de soutien comprennent l'administration financière et du personnel, la gestion des biens, des fournitures, de l'équipement et du matériel; l'organisation des voyages, les services de bureau, de sténographie et certains services de traduction. Le personnel du nouvel ensemble intégré des services de soutien comprendra environ 2,100 employés du ministère des Affaires extérieures, et environ 1,000 employés d'autres ministères et organismes qui seront mutés le 1<sup>er</sup> avril auprès des Affaires extérieures; il y aura également transfert de ressources budgétaires atteignant près de dix millions de dollars, affectées auparavant à cette fin par ces autres ministères et organismes de l'Etat.

Le tableau ci-dessous indique les chiffres approximatifs de ces mutations en ce qui concerne les ministères qui ont détaché le plus grand nombre de personnes:

	<u>OTTAWA</u>	<u>ETRANGER</u>	
		<u>Canadiens</u>	<u>Personnel Local</u>
Industrie et Commerce ( y compris l'Office de tourisme du gouvernement canadien)	37	50	425
Main-d'oeuvre et Immigration	9	8	269
Défense nationale (non- opérationnel)	0	35	61
Santé nationale et Bien- Etre social	0	1	60